

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	687	1 492	Cotisations	2 123	4 866
Autres charges externes	169	680	Subventions	1 476	4 670
Autres services extérieurs	2 032	3 766	Autres produits	41	
Impôts et taxes			Transfert de charges		
Charges de personnel			Reprise des amortissements et provisions		
Autres charges	1 141	2 792			
Dotations aux amortissements et provisions					
TOTAL charges exploitation (I)	4 030	8 730	TOTAL produits exploitation (I)	3 640	9 537
Charges financières (II)			Produits financiers (II)		
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
TOTAL charges (I+II+III+IV)	4 030	8 730	TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)	3 640	9 537
Solde créditeur : Excédent		807	Solde débiteur : Déficit	390	0
TOTAL Général	4 030	9 537	TOTAL Général	4 030	9 537

Bilan simplifié

Bilan simplifié avant répartition							
Actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles					Fonds syndicaux	12 090	11 283
Immobilisations corporelles					Réserves		
Immobilisations financières					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(390)	807
TOTAL (I)	0	0	0	0	Total (I)	11 701	12 090
Actif circulant					Provisions (II)		
Stocks et fournitures				0	Fonds dédiés (III)		
Créances :				0			
TOTAL (II)	0		0	0			
Disponibilités (III)	11 701		11 701	12 090	Dettes financières		
					Dettes diverses		
					Total (IV)	0	0
Comptes de régularisation (IV)			0		Comptes de régularisation (V)		
Total Actif	11 701	0	11 701	12 090	Total passif	11 701	12 090

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/05/2016 dont le total est de 11 701 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 390 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

1. Faits majeurs de l'exercice
2. Règles et méthodes comptables
3. Tableau des immobilisations
4. Tableau des amortissements
5. Etat des créances
6. Tableau des provisions pour risques et charges
7. Etat des dettes
8. Tableau des ressources
9. Effectifs
10. Contributions volontaires en nature

1. Faits majeurs de l'exercice

Suite au congrès à Angers, le 31 mai 2016, les syndicats SUD PTT 49 et SUD Sarthe Mayenne ont fusionné pour devenir le syndicat SUD PTT Anjou Maine. La totalité des fonds syndicaux des deux syndicats ont été transféré au nouveau syndicat SUD PTT Anjou Maine : 11 701 € pour le syndicat SUD PTT 72-53 Sarthe Mayenne.

2. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|--------|
| - Constructions : | 20 ans |
| - Agencements et installations générales : | 10 ans |
| - Matériel de bureau : | 5 ans |
| - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Mobilier : | 5 ans |
| - Concessions et logiciels : | 3 ans |
| - Matériel informatique : | 3 ans |

3. Tableau des immobilisations

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentation (Acquisition)	Diminution (Cession)	Valeurs brutes fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Installations générales, agencements	0	0	0	0
- Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0
- Matériel de transport	0	0	0	0
- Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	0	0	0	0
- Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
- Prêts	0	0	0	0
Total immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

4. Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution ou reprise	Amortissements fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Installations générales, agencements	0	0	0	0
- Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0
- Matériel de transport	0	0	0	0
- Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

5. Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

CREANCES	BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	0	0	
Prêts	0	0	
Autres	0	0	
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	0	0	
Autres créances	0	0	
Charges constatées d'avance	0	0	
TOTAL GENERAL	0	0	0

6. Tableau des provisions pour risques et charges

ETAT DES PROVISIONS	Provisions début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution de la provision	Provisions fin d'exercice
<u>Provision pour risques et charges :</u>				
Provision juridique	0	0	0	0
Provision caisse de soutien	0	0	0	0
Provision aides sociales ou financières	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des stocks	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des comptes financiers	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

7. Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

DETTES	BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0		
Autres emprunts obligataires	0	0		
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine	0	0		
- à plus de 2 ans à l'origine	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0		
Dettes fiscales et sociales	0	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

8. Tableau des ressources

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail, le détail des ressources est le suivant :

Ressources de l'année	2016
Cotisations reçues	2 123
- reversements de cotisations	-1 141
Subventions reçues	1 476
Autres produits d'exploitation	41
Produits financiers perçus	0
Produits exceptionnels	0
Total ressources	2 499

Fait générateur retenu des cotisations :

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Le règlement du reversement à la fédération peut intervenir jusqu'au 25 janvier de l'année N+1 au plus tard.

9. Effectifs

	31/12/2016		31/12/2015	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
- Personnel administratif	0	0	0	0
- Permanent syndical	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

10. Contributions volontaires en nature

* Locaux mis à disposition :

Le syndicat bénéficie de la mise à disposition d'un local de 38 m2 par La Poste.

* Mise à disposition de Journées d'Absence Syndicales :

Le syndicat bénéficie de 136 JAS attribuées par La Poste.

* Mise à disposition d'enveloppes de correspondance par La Poste :

Le syndicat bénéficie de 416 enveloppes de correspondance au format F2 et 1 875 au format F3 sans affranchissement.

* Mise à disposition de Crédit Temps Complémentaire :

Le syndicat bénéficie de 135 heures de CTC attribuées par France Télécom

L'évaluation des avantages en nature n'a pas été possible, ces derniers n'étant pas homogènes.